



## L'éducation nationale face au chantier de la laïcité et de l'enseignement du fait religieux

Nommé comme chargé de mission à l'Éducation nationale au lendemain des attentats de janvier 2015, l'historien Benoît Falaize reconnaît le « travail énorme » sur la pédagogie de la laïcité et l'enseignement du fait religieux. Invité jeudi 23 février par l'Université Bayard, l'historien Benoît Falaize est venu expliquer sa mission de chargé d'études laïcité et valeurs de la République à la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale. / Prod. Numrik - Fotolia

Pour des raisons historiques, le lien entre école et laïcité est « naturel » en France. Pour autant, les attentats de janvier 2015 sont venus saisir la communauté éducative confrontée à des interrogations vertigineuses : Comment expliquer que les auteurs de ces tueries soient « passés par notre école ? Qu'avons-nous manqué ? » Invité jeudi 23 février par l'Université Bayard, l'historien Benoît Falaize est venu expliquer sa mission de chargé d'études laïcité et valeurs de la République à la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale. Une mission qu'il occupe dès les lendemains des attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher les 7 et 9 janvier 2015. À lire : Un « hypershabbat » en mémoire des juifs victimes d'attentats

Approche pédagogique et pas seulement juridique

Jusqu'à l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'université de Cergy, Benoît Falaize s'était spécialisé dans l'enseignement des « sujets sensibles » : colonisation, Shoah, collaboration... Il a également été chargé d'une mission de lutte contre l'illettrisme. C'est cette expérience qu'il met à profit aujourd'hui pour développer « une approche pédagogique et non pas seulement juridique » de la laïcité. « Ni incantation, ni prosélytisme, elle doit conduire l'école à se réapproprier à la fois l'enseignement de la laïcité et des faits religieux », affirme-t-il. Plusieurs raisons expliquent, à ses yeux, la distance qui s'est creusée ces dernières décennies entre l'école et la culture religieuse, au point que la notion de laïcité elle-même n'est plus toujours comprise et partagée au sein des communautés éducatives.

Sécularisation

La première tient à la sécularisation de la société. En 1921, la disparition de la mention des « devoirs envers Dieu » des programmes faisait encore débat au congrès du Syndicat national des instituteurs. « Pour les plus anciens, il était impensable de se passer de Dieu, même dans une conception théiste large, englobant les différentes religions présentes en France ». Désormais, les enseignants constituent sans doute le corps le plus sécularisé au sein de la société. « Or peut-être que, quand la religion n'est pas sa préoccupation à soi, on voit moins qu'elle peut être celle des autres », relève l'historien. Il voit là, moins une « volonté » de minorer la dimension religieuse dans les évolutions du monde, que le fruit d'une perte de culture et de connaissances.

Réactions épidermiques

Autre motif de méfiance, le développement de réactions épidermiques chez les élèves, dès lors que leurs enseignants abordent les questions religieuses, du type « si vous n'êtes pas de ma religion, je ne vous écoute pas ». Dans d'autres cas, ce sont aussi les « réactions des parents d'élèves » – y compris dans certains milieux catholiques – que redoutent les professeurs. Aujourd'hui, Benoît Falaize l'assure : le ministère a pris le dossier à bras-le-corps. Le travail a été entrepris lorsque Vincent Peillon était ministre de l'Éducation, avec la mise en place de la Charte de la laïcité en 2013, et il ne fait que se renforcer depuis. À lire : Vincent Peillon lance sa « charte de la laïcité » à l'école

« L'école doit reconstruire un enseignement laïque des faits religieux, non pas pour "re-religiosifier" ou "rechristianiser" la population mais tout simplement parce que les questions religieuses sont pressantes », plaide le chargé de mission à l'éducation nationale. « Penser l'enseignement sans le fait religieux dans ses dimensions patrimoniales, symboliques et culturelles n'est plus tenable. »

Formation des enseignants

Parmi ses priorités, Benoît Falaize place donc en tête la pédagogie de la laïcité, qui est « d'abord une liberté – sauf trouble à l'ordre public – de croire, de ne pas croire ou de changer de religion ». « La loi de 1905 a consisté principalement à passer d'un régime concordataire avec les cultes à un régime de séparation », rappelle-t-il, en soulignant l'urgence pour l'institution de se réapproprier cette notion, de se « réinvestir de cette mission ». « Comment les élèves pourraient-ils adhérer à un principe dont les adultes n'ont plus une idée précise ? », interroge-t-il.

Le deuxième chantier est celui de la formation des enseignants. « Le travail est énorme », convient Benoît Falaize, notant l'implication croissante de l'Institut Européen en Sciences des Religions pour former non pas seulement les professeurs d'histoire mais aussi de philosophie, de littérature, d'arts plastiques ou de sciences et vie de la terre. « Si un élève évoque sa religion en classe, parfait, parlons-en ! L'idée



de demander à un enfant de laisser sa foi chez lui est schizophrénique », souligne-t-il encore, en affirmant l'école comme « inclusive, intégratrice ». « Toutes les religions, et y compris l'agnosticisme et l'athéisme, peuvent s'y vivre à la condition stricte du respect des opinions de l'autre ». Invité jeudi 23 février par l'Université Bayard, l'historien Benoît Falaize est venu expliquer sa mission de chargé d'études laïcité et valeurs de la République à la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale. / Prod. Numrik - Fotolia